



Le St Ju-Lien

Votre rendez-vous avec l'actualité du village

N°9

Sept-oct 2015

Vie municipale

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 10/07/2015

Point sur la rentrée et le périscolaire

Chantal Sauvant fait un point sur la rentrée scolaire 2015. L'école compte 71 élèves :

- ↳ 26 élèves dans la classe de Catherine FRAISSINET (de CE2 à CM2)
- ↳ 19 élèves dans la classe d'Elodie MBAYA (CP/CE1)
- ↳ 26 élèves en classe maternelle (10 en petite section, 7 en moyenne section et 6 en grande section)

Concernant les TAP : le rythme de l'année précédente a été maintenu, à savoir le mardi et vendredi de 14h30 à 16h00. En ce début d'année scolaire, environ 45 enfants sont présents aux TAP.

La participation pour la garderie périscolaire est de 4 enfants en moyenne pour la tranche des 3 à 5 ans, et de 10 à 26 enfants par jour pour la garderie des grands, avec une forte participation les lundis et jeudis.

Chantal Sauvant informe les conseillers que l'APE (Association des Parents d'Elèves) a confié la gestion de la Cantine à la société CORALYS depuis septembre 2015. 55 à 65 enfants déjeunent à la cantine sur deux temps de service.

Commission Bâtiments

Ecole du haut : Les travaux de l'école à l'étage ont été réalisés, dans les délais, durant l'été. La laine de verre a été enlevée, la charpente a été traitée, la toiture a été refaite, la peinture de la salle périscolaire a été faite à l'étage, et quelques travaux d'électricité ont été effectués, l'ensemble des menuiseries ont été changées ; Un wc accessible aux personnes handicapées a été installé dans le préau.

Reste à faire : la peinture des fenêtres, le renforcement des poutres et la chape (durant les vacances de la toussaint), des cloisons et plafonds (fin d'année), le changement de l'escalier d'accès, et la mise en place d'une VMC et d'une aspiration centralisée.

Cédric BLANC précise que le toit du bâtiment de la crèche doit être restauré d'ici 4 ou 5 ans au plus tard. Des devis de réfection ont été demandés (14 000 € HT, soit 17 000 € TTC). La mise en place de panneaux photovoltaïques pourrait financer ces travaux.

Le SYDER propose d'accompagner gratuitement (devis, frais d'étude) la Commune sur le projet. L'installation de 2 kits de 9 kilos de panneaux photovoltaïques coûteraient 51 000 € TTC soit environ 80 000€ en intégrant en plus les travaux de réfection de la toiture.

Cette opération serait financée par un emprunt dont le remboursement et les frais financiers seraient couverts par la revente d'électricité issue des panneaux photovoltaïques, maintenance comprise. Le contrat avec EDF est prévu sur 20 ans, le prix de rachat étant fixe.

Le conseil municipal décide à 14 voix pour et 1 voix contre, de continuer à avancer sur ce dossier.

Dossier amandes de police

Florent CHIRAT informe le conseil que le dossier soumis dans le cadre du produit des amendes de police 2015 a été accepté par le Département. Le montant de la subvention correspondante n'est à ce jour pas connu.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 18 septembre 2015
Début à 20h

Présents : *Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Cyrille GOUTTE, Philippe JAILLET, Thierry VANEL, Marie-Charlotte SIMON, Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Philippe VERNY.*

Secrétaire de séance : *Françoise COUSIN*

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Inscription pour la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Accessibilité des bâtiments :

Lors du précédent mandat, un diagnostic accessibilité avait été réalisé pour tous les bâtiments communaux. Sont listés comme bâtiments accessibles : les deux écoles (du bas et du haut), la cantine, la bibliothèque, la mairie et la salle polyvalente.

Les sites qui nécessitent des travaux de mise en accessibilité sont : l'église, les salles de réunion et musique, le local chasse, local boule, local foot et local des anciens.

L'ensemble des travaux représenterait environ 42 500 €. Avec la nouvelle loi sur l'accessibilité, nous devons fournir un planning de réalisation des travaux sur 3 à 6 ans avant la fin du mois de septembre. Nous avons donc déposé un échancier de réalisation sur la durée en tenant compte des priorités.

Il est possible de déroger aux travaux d'aménagement dans la mesure où un lieu accessible peut être proposé en remplacement.

Commission voirie

Afin de ralentir la vitesse des véhicules sur la RD 33 coté Saint Romain, il est prévu d'aménager l'entrée du village (canalisation de l'eau, réalisation de bordures et accotements). Les travaux se dérouleront en 2 phases. :

Phase 1 : (de la sortie du village jusqu'au chemin des vergers) d'un montant de 18 000 € TTC financée par le département dans le cadre d'une dotation cantonale voirie.

Phase 2 : (à partir du chemin des vergers sur environ 150 mètres) d'un montant de 29 000 € TTC que nous avons inscrit sur notre contrat d'investissement triennal avec le département.

Cet aménagement est programmé pour début 2016. De plus, un radar pédagogique, acquis à l'aide du produit des amendes de police 2014 sera prochainement installé.

Réunion avec les représentants des associations

Lors de la réunion avec les responsables des associations, samedi 12 septembre, un point a été fait sur le fonctionnement des salles. Les réservations des salles (autres que la salle polyvalente) se feront auprès du secrétariat de mairie et des utilisateurs concernés (présidents des associations occupant ces salles).

Pour la salle polyvalente, la vaisselle ne sera plus prêtée systématiquement aux loueurs hormis pour les associations et les habitants de la commune.

Une réflexion est en cours sur l'utilisation du préau de l'école du haut occupé encore régulièrement pour diverses manifestations, et que nous souhaiterions réserver exclusivement à l'usage scolaire. Dans l'attente d'une solution de remplacement, celui-ci sera toutefois encore disponible sur demande à la mairie.

Questions diverses

Bulletin municipal 2016 : les associations vont être contactées afin qu'elles communiquent au plus tôt leur article, l'objectif étant de pouvoir distribuer le bulletin fin janvier.

Téléthon : les associations seront sollicitées pour savoir si certaines veulent organiser une manifestation.

Accueil des migrants : Suite à une question posée par un élu, nous allons solliciter les services de la CCPA afin de connaître les conditions et les contraintes liées à leur accueil (contraintes de transport et durée d'engagement).

Prochain conseil municipal :
vendredi 6 novembre 2015 à 20h00
Séance levée à 23h20

Commission bibliothèque et culture

Sur le site internet de la Commune, un pavé nommé « *en un clic* » permet d'accéder au catalogue en ligne de la bibliothèque de Saint Julien sur Bibost.

Il répertorie tous les ouvrages appartenant à la bibliothèque ainsi que ceux qu'elle emprunte à la médiathèque du Rhône.

Pour réserver un document en ligne il faut au préalable être adhérent à la bibliothèque ; pour cela se rendre à la Bibliothèque, ouverte le samedi matin, et s'inscrire (adhésion gratuite).

La commission a rejoint de groupe de travail sur le réseau des bibliothèques, projet initié par la CCPA.

La bibliothèque proposera du 14 au 21 novembre une exposition intitulée « A la rencontre des Adivasi ». Une porte ouverte aura lieu le 21 novembre 2015 de 10h à 18h. Des animations sont prévues à l'école.

Communauté de communes du pays de L'Arbresle

Le Maire présente le rapport de la communauté de communes sur les déchets et le tri sélectif. Pour la CCPA cela représente un budget de 3 millions d'euros. La qualité du tri est en léger recul par rapport aux années précédentes. Il est rappelé que le tri présente un intérêt écologique bien évidemment mais également un intérêt financier pour le territoire car tous les volumes triés (plastiques, verres, métaux,...) sont valorisés à la différence des déchets pour lesquels les coûts d'incinération sont conséquents.

Chacun est appelé à un comportement citoyen dans ce domaine.

Des sacs pour la collecte des verres sont à votre disposition, vous pouvez venir les récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

Dans le cadre du projet de mutualisation mis en place par la CCPA, les thématiques de mutualisation à déployer en priorité sur le territoire communautaire sont :

- Police municipale (pour les communes concernées)
- Gestion des ressources humaines
- Administration générale
- Technique, bâtiment, matériel
- Groupement de commandes
- Culture, médiathèque
- Informatique

Nous devons nous prononcer d'ici le début de l'année 2016 sur les thématiques pour lesquelles nous souhaitons nous engager.

Zoom sur...

Comme vous le savez nous célébrons cette année le 70^e anniversaire de la Libération de 1945. A cette occasion nous vous ferons part dans notre prochain numéro du bulletin municipal de l'histoire exceptionnelle de 2 Saint Juliénois qui ont participé à des faits d'armes historiques au cours des premiers mois de 1945.

L'un et l'autre étaient engagés dans des régiments d'élite des Forces Françaises Libres. Pour le premier le Sergent Paul Bérerd le combat a eu lieu en Alsace pour l'autre Jacques Fournier c'est en Hollande qu'il a combattu l'armée allemande.

Leur histoire vous sera racontée dans le bulletin municipal de la nouvelle année 2016.

Alain Chalandon

Sergent Bérerd



**Saint Julien De France :
Rassemblement 2016**

Comme vous le savez, SAINT JULIEN SUR BIBOST est chargé de l'organisation du rassemblement des « Saint Julien de France » 2016, qui aura lieu à Pentecôte les **14, 15 et 16 Mai**.

C'est le comité inter sociétés qui est en charge de l'organisation, et les commissions ont été formées et sont maintenant opérationnelles.

Néanmoins, la réussite du rassemblement dépend de l'ensemble de la population Saint Juliénoise, car le principe de base de nos rassemblements est le logement de nos invités chez l'habitant pour 2 nuits. En effet, nous déciderons du nombre de participants en fonction des hébergements dont nous disposerons, hébergements qui seront répartis équitablement entre les différents « St Julien » qui souhaiteront participer parmi les 98 auxquels nous allons écrire.

La commission hébergement va dans un avenir très proche vous solliciter pour savoir si vous avez la possibilité, et si vous acceptez d'héberger des Saint Juliénois d'autres horizons.

Sans attendre, si vous avez déjà pris votre décision, ou si vous voulez en savoir plus, vous pouvez contacter le responsable de la commission hébergement :

Bernard DESSAINTJEAN : 06 85 29 82 11
ou nous adresser un mail à : intersociete-saintjuliensurbibost@orange.fr

L'association des Parents d'Elèves

Vous n'avez rien de prévu le 18 octobre ?

Cette année **l'APE** a décidé de remplacer le vide-grenier par **un spectacle de magie** !

MELKIOR, notre magicien spécialisé pour les enfants de 3 à 12 ans, vous attend à la salle des fêtes à partir 14h30 et vous proposera des tours plus attractifs les uns que les autres.

Vous avez aimé nos lasagnes l'année dernière ?

Nous avons donc décidé de renouveler l'opération ! Alors venez nombreux, les places sont limitées !

SAINT JULIEN : un nom qui tisse des liens.

Ci-dessous : le bouclier des St Juliens de France visible dans la vitrine de la bibliothèque



Suite ...

Menu adultes à 10 euros :
salade verte + lasagnes + fromage + gâteau au chocolat, *le tout fait maison*
Menu enfants à 5 euros :
saucisse + frites + yaourt à boire + pompote

Entrée du spectacle : tarif unique à 3 euros

Vous pouvez vous inscrire auprès de Stéphane MARTIN (06 67 41 54 73) ou Marjolaine VINCENT (06 59 64 74 15)
On vous attend pour passer un moment agréable en notre compagnie !



Notre chorale a repris le chemin des répétitions ce jeudi 17 septembre. Cette saison nous avons le plaisir d'accueillir 8 nouvelles recrues portant ainsi le nombre de choristes à 37.

Le chœur reste majoritairement féminin, aussi nous serions très heureux de voir encore arriver quelques hommes pour équilibrer les pupitres Ténor et Basse.

Nous sommes néanmoins très contents de voir l'effectif grandir chaque saison, ce qui montre l'intérêt porté à notre chorale.

La contrepartie est que nous sommes maintenant en limite de capacité d'accueil. Il faudrait « pousser les murs » !!! En effet l'exiguïté des locaux ne permet plus le confort des choristes en répétitions et surtout l'accessibilité qui devient de plus en plus difficile pour les personnes les plus âgées.

A défaut nous faisons avec et nous nous tenons chaud...

La chorale prépare ardemment un prochain **concert de Noël** qui aura lieu cette année le 12 décembre à l'église de Bibost.

D'autres rendez-vous sont programmés fin février 2016 à St Romain de Popey pour un concert de soutien au Burkina Faso et le traditionnel concert de printemps fin mai à St Julien.

La commission bibliothèque et culture de la municipalité, l'association LACIM et l'école de St Julien sur Bibost vous proposent de venir « **A la rencontre des ADIVASI** », peuples autochtones des forêts de l'Inde ; Ils représentent 8% de la population de l'Inde, soit 90 millions d'habitats tout de même !

De tradition orale, ils se sont installés dans la forêt où ils puisent astucieusement, l'essentiel de leurs ressources. Leur vie sociale, familiale, leur village, ne manqueront pas de vous intéresser. Leur art, leur religion et leur culture piqueront votre curiosité.

L'exposition sera visible dès le samedi 14 novembre à la bibliothèque. Nous avons fait le plein de livres et choisi un tapis merveilleux à la médiathèque de Limas. Des animations sont prévues en direction des élèves de l'école avec leurs enseignantes car LACIM met à disposition des jeux et des vidéos adaptés aux enfants.

Vous-mêmes pourrez en profiter lors de la **porte ouverte du 21 novembre de 10h à 18h.**



Les classes en 6

Nous vous rappelons que les classes en 6 organisent leur soirée grenouilles le **samedi 24 octobre 2015**, avec l'orchestre TRIGONES.

Le prix du repas s'élève à 20 euros avec un apéritif offert !

Pour les personnes ne souhaitant pas de grenouilles, un suprême de volailles avec du riz leur est proposé. Un menu "enfant" est également proposé pour 10 euros.

Si vous voulez vous inscrire, contactez Jérôme PROTHIERE au 06 82 65 65 18 ou Pierre-Yves CHIRAT au 06 72 26 17 77.

Venez nombreux.

APSJB : Randonnée découverte du patrimoine de St JULIEN et de BIBOST

L'APSJB vous propose de découvrir **le patrimoine de Saint Julien et de Bibost** lors d'une randonnée pédestre ouverte à tous qui aura lieu le samedi 10 octobre à 9h30, au départ de la salle polyvalente de Saint Julien (Parking du bas de la salle).

Cette randonnée de difficulté moyenne et d'environ 15 Km, passera auprès des points remarquables de nos deux communes ; Chaque randonneur amènera son pique-nique, et nous ferons une pause repas à environ mi-parcours ; l'APSJB fournira à tous la boisson du pique-nique.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance, il suffit d'être présent le 10 octobre à 9h30 dans le parking du bas de la salle polyvalente pour le départ.

Venez nombreux découvrir de façon ludique les richesses patrimoniales de nos villages

La commission scolaire vous informe de la nouveauté pour cette rentrée scolaire : la mise en place d'un temps de périscolaire pour les enfants de 3/5 ans

Les nouveaux horaires du périscolaire sont :

- Matin dès 7h30 au tarif de 2€
- Soir 16h-18h 3€50
- Soir 16h-18h30 4€35

Pour les inscriptions ou pour signaler une absence, prendre des renseignements, il faut contacter la MJC au mail suivant : cbessenay@mjc-larbresle.fr

Le référent du périscolaire est Romain THIZY : 07 83 46 50 82

La référente des T.A.P. est Sabira SASSI ; L'animatrice du périscolaire pour les plus jeunes (3/5ans) s'appelle Lucie MORETTON.



C'est aussi **la rentrée à la micro-crèche !**

Après les quelques mois orageux de l'année dernière, le ciel de la micro-crèche "Comme à la maison" s'éclaircit enfin.

La nouvelle référente technique, Marielle Vanel, a pris son poste depuis avril 2015 au sein de la structure. L'investissement de "Mamie Crèche" est très apprécié de tous.

Ainsi, la dizaine d'enfants coule des jours heureux, pleins de jeux, de comptines dans les locaux adaptés pour eux, entourée de l'équipe des accueillantes (Jacqueline, Catherine et Marie-Agnès), de Marielle et d'une bénévole, Simone, pour aider au moment des repas.

Les petits bambins, tous originaires de Saint-Julien-sur-Bibost, se retrouvent donc pour cette rentrée 2015 puisque la micro-crèche affiche de nouveau complet.

Marie-Agnès, Catherine, Marielle et Jacqueline, les enfants

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 04 78 83 20 47 ou par mail : micro-creche-comme-a-la-maison@orange.fr.

Le bureau de **la société de chasse** communale de Saint Julien tient à remercier tous les sociétaires ayant apporté leur aide pendant le BALL TRAP que la société organise chaque premier week-end de septembre.

Grâce à leur bonne volonté, l'évènement fut un succès et cela malgré un froid hivernal.

Nous remercions aussi toutes les personnes venues tirer des séries ou bien partager le casse-croûte du dimanche matin ou encore tout simplement profiter de la buvette. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine les 3 et 4 septembre 2016 !



L'Association Sportive Saint Julien Brullioles

organise sa traditionnelle journée chaudière le samedi 7 novembre avec au menu, sur place ou à emporter, saucisson chaud, lard, couennes, patate, fromage et pâté pour 8 euros.

Cet évènement se déroulera sur la place de la mairie dès 9h30 ...le matin !

Pas de réservation nécessaire.

Tous les joueurs vous attendent au chaud sous un chapiteau pour passer un bon moment de convivialité.



Le SYTRAIVAL lance une campagne de sensibilisation de la collecte du verre auprès des habitants du territoire.

Pour ce faire, **vous pouvez venir retirer un sac de pré-collecte** pour le verre comme le modèle ci-contre, à la mairie, aux heures d'ouverture.



Le rapport d'activités 2014 de la CCPA est consultable en ligne ; il peut être lu sur le site et/ou téléchargé ; il aborde tous les points de compétence de la CCPA : tourisme, enfance et jeunesse, services transversaux, développement économique, aménagement du territoire, environnement, sport et équipements, voirie et déplacements...

<http://www.paysdelarbresle.fr/votre-intercommunalite/rapport-dactivites>

Un foyer de fièvre catarrhale ovine a été observé dans l'Allier.

Cette maladie virale touche tous les ruminants mais n'est pas transmissible à l'homme et n'a aucune incidence sur la qualité des denrées (viande, lait, etc...).

Elle se transmet entre ruminants par des moucheron piqueurs. Notre commune se situe dans une zone de surveillance par rapport au foyer cité.

La préfecture nous demande de relayer cette information auprès des administrés. Les éleveurs déclarés sont suivis par l'établissement de l'élevage (EDE), mais l'obligation de déclaration s'applique aussi aux particuliers qui détiendraient ne serait-ce qu'un petit ruminant mouton ou chèvre.

Les personnes concernées (éleveurs « non professionnels ») doivent se déclarer en mairie.

Octobre 2015

Samedi 10 APSJB : Randonnée découverte du patrimoine, 9h30 dans le parking du bas de la salle polyvalente de St Julien sur B.

Dimanche 18 APE, à 14h30 spectacle de magie ; repas salle polyvalente

Samedi 24 Classe en 6, soirée grenouilles avec Trigones, salle polyvalente

Novembre 2015

Samedi 7 Chaudière du foot, place de la mairie dès 9h30

Samedi 7 : Repas dansant le club des jeunes Anciens à midi à la salle polyvalente.

Samedi 7 Bibliothèque exposition © LACIM « A la rencontre des Adivasi » 10h à 12h

Dimanche 15 CCAS repas des anciens

Samedi 21 Bibliothèque JOURNEE PORTE OUVERTE : Expo, Animations, Goûter, Jeux 10h à 18h.